



SCIENCES PO

formation continue

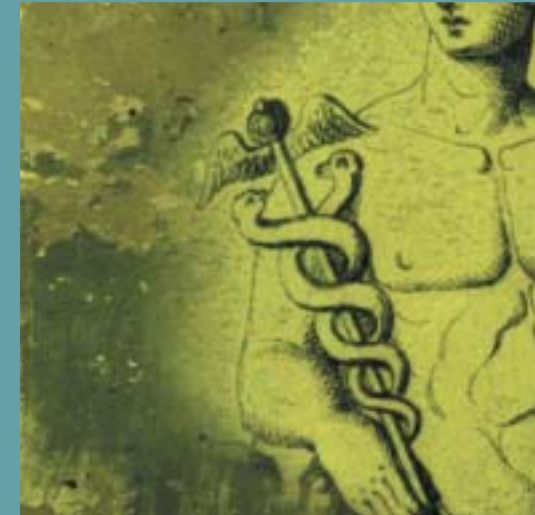


GESTION ET POLITIQUES DE SANTÉ

Executive Master

*40 journées de formation
réparties sur 2 ans*

DÉBUT DE LA FORMATION EN JANVIER 2007



Direction

Didier TABUTEAU, Ancien élève de l'école polytechnique et de l'ENA, Conseiller d'État, Directeur de la Chaire santé à Sciences Po, ancien Directeur Général de l'Agence du médicament et à plusieurs reprises du cabinet du ministre de la santé.

ÉDITORIAL

Pour obtenir des informations plus détaillées sur nos **Executive Masters**, deux réunions d'information sont prévues les 8 juin et 19 octobre 2006.

Pour tout renseignement :
01 44 39 07 63

Vers une approche pluridisciplinaire de la santé

"Le secteur de la santé est confronté de nos jours à plusieurs défis.

Économique d'abord : il représente plus de 10% de la richesse nationale. Sa croissance rapide et son financement largement socialisé font de la maîtrise de l'évolution des dépenses une problématique récurrente des politiques publiques.

Social également, dans la mesure où les évolutions démographiques, la transformation des métiers de la santé, les progrès médicaux et les contraintes économiques ont remis en cause le cadre dans lequel exercent les professionnels de santé et interviennent les autres acteurs du système.

Enjeu de société enfin, depuis les crises de santé publique de la fin du XX^e siècle qui ont ébranlé les certitudes, fait de l'évaluation et de la gestion des risques sanitaires une problématique politique et imposé une approche transversale de la santé. Du soin à la prévention, de l'hôpital à la médecine de ville, de l'alimentation à l'environnement, du nucléaire à la sécurité routière, le champ des politiques de santé et de sécurité sanitaire ne cesse de s'étendre...

La formation, l'échange d'expériences, une démarche pluridisciplinaire sont autant d'atouts pour s'adapter à ces transformations du système de santé, pour faire face aux nouveaux défis de la santé."

Didier TABUTEAU, Directeur du cycle.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Pierre-Louis BRAS, ancien élève d'HEC et de l'ENA, ancien Directeur de la Sécurité Sociale, Inspecteur Général des Affaires Sociales ;

Édouard COUTY, Conseiller-Maître à la Cour des comptes, ancien Directeur de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins ;

Gilles DUHAMEL, Médecin, Inspecteur Général des Affaires Sociales, Maître de conférences à Sciences Po ;

Philippe DUNETON, Médecin, ancien Directeur Général de l'AFSSAPS, ancien Président de l'Agence Européenne d'Évaluation des Médicaments ;

Philippe LAMOUREUX, Ancien élève de l'ENA, Directeur Général de l'INPES, Inspecteur Général des Affaires Sociales ;

Claude LAVIGNE, Directeur du Centre Hospitalier du Val d'Ariège, Membre de l'IGAS, Maître de conférences à Sciences Po ;

Guillaume SARLAT, Ancien élève de l'École polytechnique et de l'ENA, Inspecteur des Finances.

L'EXECUTIVE MASTER EN GESTION ET POLITIQUES DE SANTÉ



*L'objectif de cette formation est d'offrir à des cadres, déjà engagés dans la vie professionnelle depuis plusieurs années, un **panorama complet du système de santé**, de la conduite des politiques publiques à la gestion des structures privées et publiques.*

Il s'agit de leur permettre :

- . de se perfectionner dans leur emploi par une actualisation et un approfondissement des connaissances du système de santé dans sa globalité.
- . d'acquérir une polyvalence dans la connaissance des enjeux sanitaires et une maîtrise des champs les plus actuels de la santé.

Dispensée par des universitaires de haut niveau et des professionnels confirmés, cette formation offre une approche pluridisciplinaire des questions de santé : juridique, économique, gestionnaire, politique, sociologique et démographique.

Participants

Ce cycle diplômant s'adresse aux **acteurs privés et publics du système de santé** (médicaux, industriels, administratifs, juridiques) :

Professionnels de santé : médecins, pharmaciens, biologistes, professions para-médicales, chirurgiens-dentistes et sages-femmes...

Responsables médicaux et administratifs :

- . des industries pharmaceutiques et des autres produits de santé
- . des établissements de santé
- . des institutions ou entreprises intervenant dans le secteur alimentaire ou environnemental
- . des organismes d'assurance maladie
- . des mutuelles

- . des assurances
- . des institutions de prévoyance
- . des services administratifs de l'État et des collectivités territoriales
- . des Agences Régionales de l'Hospitalisation

Méthode pédagogique

- . Alternance d'apports théoriques et conceptuels
- . Études de cas pratiques
- . Mise en situation et formation à la pratique de la négociation
- . Mise en place de tutorat individualisé préparant à la conception du mémoire

1^{ère} séquence

Enjeu des politiques de santé

(10 jours)

La notion de santé

- . La définition et les champs
- . Les concepts médicaux
- . Les risques sanitaires
- . Les fondements du droit de la santé
- . Les fondements de l'économie de la santé

Les composantes de la santé

- . La recherche médicale et pharmaceutique
- . La prévention
- . Les soins
- . La sécurité sanitaire (produits, pratiques médicales, établissements de santé, alimentation, environnement...)

Les politiques de santé publique

- . L'approche par pathologie
- . L'approche par population
- . L'approche sectorielle
- . L'approche territoriale (dont la planification)
- . Les actions de réduction des inégalités de santé

Les responsabilités sanitaires

- . La décision sanitaire
- . Les régimes juridiques de responsabilité
- . La prise en charge de l'aléa thérapeutique
- . L'expertise sanitaire

Les acteurs du système de santé

- . Les usagers
- . Les professionnels
- . Les élus
- . Les institutions
- . Les industries
- . Les administrations

2^{ème} séquence

Financement de la santé

(10 jours)

Le cadre institutionnel

- . Les principes de l'assurance maladie
- . La CMU
- . L'organisation de l'assurance maladie
- . La loi de financement de la sécurité sociale
- . Les comptes de la santé
- . Les modalités de financement
- . La protection complémentaire (mutuelles, assurances, institutions de prévoyance...)

La maîtrise des dépenses

- . Les déterminants des dépenses de santé
- . Les prestations de l'assurance maladie
- . Les politiques de maîtrise des dépenses
- . La gestion du risque

Les mécanismes sectoriels

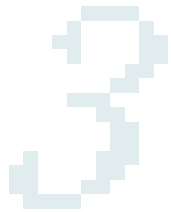
- . Le financement des établissements de santé (prix de journée, budget global, tarification à l'activité)
- . Le système conventionnel (médecins, infirmiers, biologistes...)
- . La régulation des dépenses de médicament
- . Le financement des autres produits de santé (dispositifs médicaux, produits sanguins...)
- . Le financement des réseaux de santé et du maintien à domicile

Les négociations sociales, contractuelles et tarifaires

- . La simulation de négociation conventionnelle
- . La négociation du prix d'un médicament
- . La conclusion d'un contrat hospitalier d'objectifs et de moyens
- . La gestion d'un conflit social

Les systèmes étrangers

- . Le système américain
- . Les systèmes européens
- . La libre circulation en Europe



3^{ème} séquence

Gestion des structures sanitaires

(12 jours)

La qualité

- . Les principes
- . La formation
- . Les normes techniques
- . L'évaluation
- . L'accréditation
- . Le contrôle

Les établissements publics de santé

- . L'activité et l'organisation
- . Les fonctions universitaires
- . La gestion économique et financière
- . L'emploi hospitalier
- . Les investissements
- . La pharmacie hospitalière

Les établissements privés de santé participant au service public

- . L'organisation
- . Les personnels
- . Les relations avec l'administration

Les cliniques

- . L'organisation
- . Le fonctionnement médical
- . Les relations avec l'assurance maladie et les autorités sanitaires

Les cabinets libéraux

Les officines de distribution pharmaceutique

Les industries de santé

Les caisses d'assurance maladie

Les administrations de la santé

- . Les administrations centrales
- . Les services déconcentrés
- . Les agences nationales
- . Les ARH



4^{ème} séquence :

Évolution et perspectives du système de santé (5 jours)

L'affirmation du rôle des malades et des usagers

- . La reconnaissance des droits
- . Le statut des associations
- . Le développement de la transparence
- . L'ouverture des établissements

La démocratisation des politiques de santé

- . L'élaboration de la politique nationale
- . La «régionalisation» de l'assurance maladie et du système de santé

Le nouveau statut de l'information de santé

- . La presse et la santé
- . L'e-santé
- . La place de la presse médicale
- . L'informatisation du système de santé (télé-médecine, dossier médical, cartes santé...)

La santé sans frontières

- . L'Europe de la santé
- . La solidarité internationale
- . La santé et l'organisation mondiale du commerce (OMC)

Les nouvelles limites

- . Les perspectives scientifiques et technologiques
- . Les nouveaux champs de la santé
- . Le développement de l'éthique clinique
- . Les enjeux de la bioéthique

LA FORMATION

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- un enseignement qui permet d'appréhender les enjeux actuels du système de santé dans toutes ses composantes
- un programme fournissant à la fois des concepts, des bases théoriques et des techniques pratiques
- une équipe d'intervenants diversifiée, composée de professionnels de santé, d'universitaires, de responsables administratifs et d'experts
- des échanges d'expérience enrichissants entre participants et intervenants issus d'horizons différents
- l'obtention d'un diplôme d'un grand établissement d'enseignement supérieur
- une organisation (2 jours par mois) adaptée à tous les emplois du temps professionnels

Procédure d'admission

Les candidats doivent remplir deux conditions préalables :

- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans à un poste de cadre,
- formation initiale : diplôme d'un Institut d'Études Politiques, maîtrises universitaires, diplômes de grandes écoles (conditions équivalentes à celles exigées pour l'admission aux Masters de l'Institut) ; des dérogations sont possibles, sur demande motivée, pour des candidats dont la formation ou l'expérience professionnelle est jugée suffisante par la Commission d'admission.

La sélection des candidats est effectuée en deux temps, à partir du mois d'octobre :

- examen du dossier d'admission.
Ce dossier devra se composer de la fiche individuelle de renseignements et du bulletin d'inscription ci-inclus, d'un CV, d'une lettre de motivation, de 2 photographies d'identité, et d'un chèque d'un montant de 100 euros correspondant aux frais de dossier.
- entretien avec la Commission permettant d'apprécier les connaissances, les motivations, l'expérience professionnelle et la disponibilité des candidats.

Cette Commission comprend notamment le directeur du cycle ou son représentant, le directeur

de la Formation Continue de Sciences Po ou son représentant, le chargé de mission qui assure le suivi de cette formation.

Validation du cycle et obtention du diplôme

Le cycle fait l'objet d'une validation à partir d'un mémoire qui devra comporter les éléments suivants :

- Rédaction d'une note de lecture critique
- Analyse d'une problématique du secteur social ou médico-social
- Réflexion sur l'apport de la formation dans la pratique professionnelle.

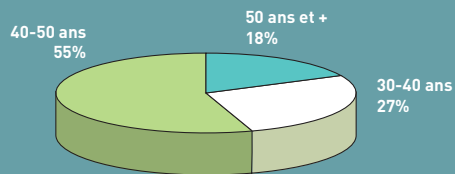
Le diplôme est délivré par un jury à l'issue d'une soutenance orale consistant à restituer les principales conclusions des travaux précédents.

Le jury est composé du directeur du cycle, du directeur de la Formation Continue ou de son représentant, et/ou des intervenants de la formation, professionnels et acteurs du secteur social et médico-social.

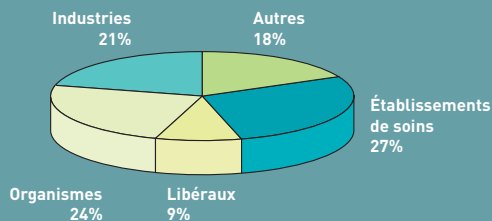
L'Executive Master en "Gestion et politiques de santé", délivré par l'Institut d'Études Politiques de Paris (formation continue), est un diplôme d'établissement.

Les diplômés de ce cycle bénéficient pleinement de l'offre de services de l'Association des Anciens Sciences Po.

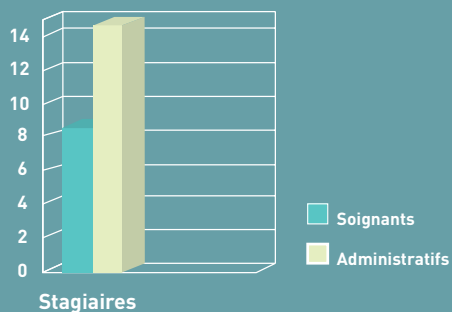
ÂGE DES STAGIAIRES



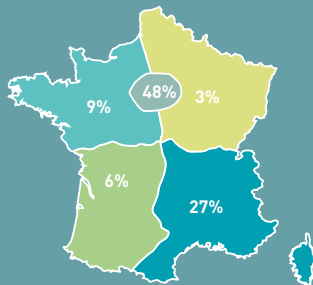
SECTEUR D'ACTIVITÉ



CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



LES INTERVENANTS



Au cours des quatre séquences, interviendront des industriels, des médecins libéraux, des représentants d'organisations professionnelles, des responsables administratifs et politiques, des gestionnaires et des journalistes spécialisés dans le domaine de la santé.

Lucien ABENHAIM, PU-PH, ancien Directeur Général de la Santé au Ministère de la santé ; **Jean-Olivier ARNAUD**, Président du SNCH ; **Paul BENKIMOUN**, Journaliste, Le Monde ; **Claude BOUGÉ**, Directeur Général adjoint du LEEM ; **Yolande BRIAND**, Secrétaire Générale de la Fédération CFDT Santé-Sociaux ; **Christian BRÉCHOT**, Directeur Général de l'INSERM ; **Gilles BRUCKER**, Directeur Général de l'INVS ; **Étienne CANIARD**, Membre de la Haute Autorité de Santé ; **Bernard CAPDEVILLE**, Président de la FSPF ; **Alain-Michel CERETTI**, Président du LIEN ; **Jean-François CHADELAT**, Président du Fonds CMU ; **Michel CHASSANG**, Président de la CSMF ; **Dominique COUDREAU**, Conseiller-Maître à la Cour des Comptes ; **Alain COULOMB**, Directeur Général de la HAS ; **Charles DESCOURS**, Ancien Sénateur, Conseiller Général de l'Isère ; **Claude ÉVIN**, Président de la FHF ; **Éric FAVEREAU**, Journaliste, Libération ; **Loïc GEFFROY**, Délégué Général de la FHP ; **Nicolas GOMBAULT**, Directeur Général Adjoint du Sou Médical ;

Martin HIRSCH, Ancien Directeur Général de l'AFSSA ; **Didier JAYLE**, Président de la MILDT ; **Gilles JOHANET**, Délégué du Président des AGF en charge des activités de santé ; **Bernard KOUCHNER**, Médecin, ancien Ministre ; **Pierre LASCOURMES**, Directeur de Recherche au CNRS-CEVIPOF ; **Anne LAUDE**, Agrégée des facultés de droit, Université Paris V ; **Dominique MARTIN**, Directeur Général de l'ONIAM ; **Arielle NORTH**, Chargée de mission à l'EMEA ; **Annie PODEUR**, Directrice de l'ARH de Bretagne ; **Noël RENAUDIN**, Président du CEPS ; **Fernand SAUER**, Directeur de la santé publique et de l'évaluation des risques – DG Sanco – Commission Européenne ; **Didier SICARD**, Président du Comité National d'Éthique ; **Cédric TOURNAY**, Président de Doctissimo ; **Isabelle VACARIE**, Professeur de droit, Université Paris X ; **Lütz VOGT**, Conseiller social à l'Ambassade d'Allemagne...



■ ORGANISATION

Durée : le cycle totalise 40 journées de formation dont 3 jours de tutorat pris sous la forme de rendez-vous individuels entre le tuteur et le stagiaire.

Calendrier : la formation a lieu pendant la semaine, par modules de deux jours par mois, s'échelonnant de janvier 2007 à décembre 2008.

Dates en 2007 :

18-19 janvier, 1-2 février, 29-30 mars, 26-27 avril, 10-11 mai, 7-8 juin, 20-21 septembre, 18-19 octobre, 22-23 novembre, 13-14 décembre.

Les dates des sessions de 2008 seront communiquées ultérieurement.

Lieu : Sciences Po – Direction de la Formation Continue,
215 bd Saint Germain, 75007 PARIS

■ COORDINATION

Sébastien PLOUHINEC, Chargé de mission - sebastien.plouhinec@sciences-po.fr

Marylène LEQUETTE, Assistante de formation - marylene.lequette@sciences-po.fr

215, boulevard Saint Germain - 75007 PARIS

Tél : 01 44 39 07 52 / 01 44 39 07 59 - Fax : 01 44 39 07 61

■ INSCRIPTIONS (utiliser impérativement le bulletin ci-joint)

Les inscriptions sont prises pour l'ensemble du cycle.

FRAIS DE DOSSIER : 100 euros par candidat.

FRAIS DE FORMATION : 15 000 euros par participant, faisant l'objet de deux facturations (7 500 euros en janvier 2007 et 7 500 euros en janvier 2008).

DOSSIER D'INSCRIPTION : Le bulletin d'inscription et la fiche individuelle de renseignements ci-inclus devront être renvoyés le 15 novembre 2006 au plus tard, accompagnés d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé et de deux photographies d'identité.

SÉLECTION DES CANDIDATURES à partir du mois d'octobre 2006.

SCIENCES PO FORMATION

215, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. : 01 44 39 07 63

Fax : 01 44 39 07 61

<http://www.sciences-po.fr/spf/>

